

RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2019

Saint-Etienne Métropole

SERVICE PUBLIC
DE DISTRIBUTION CHALEUR
ET DE FROID DANS LE QUARTIER
DE CHATEAUCREUX

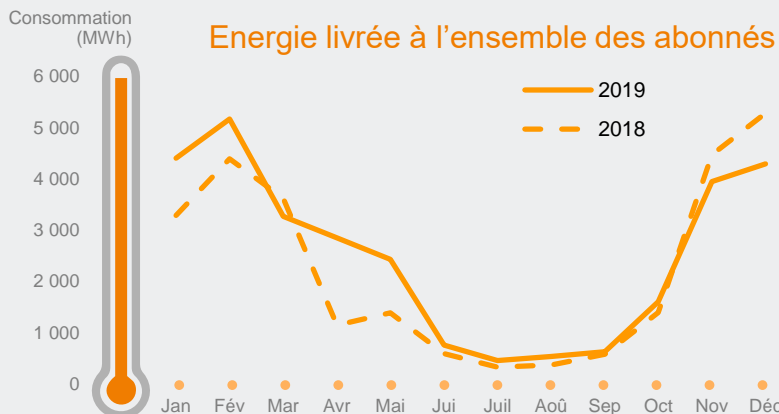


Date : Juillet 2020

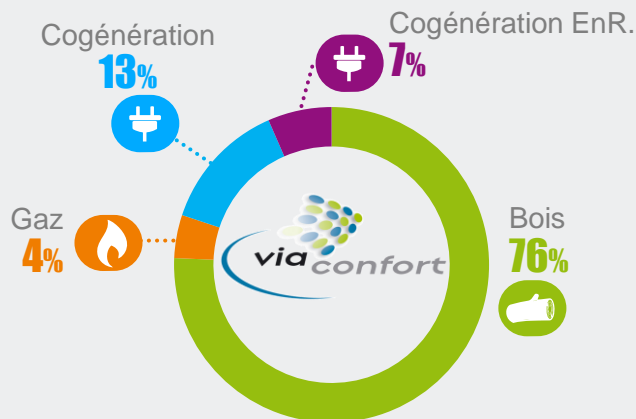


Le réseau de chaleur au bois VIACONFORT en quelques chiffres

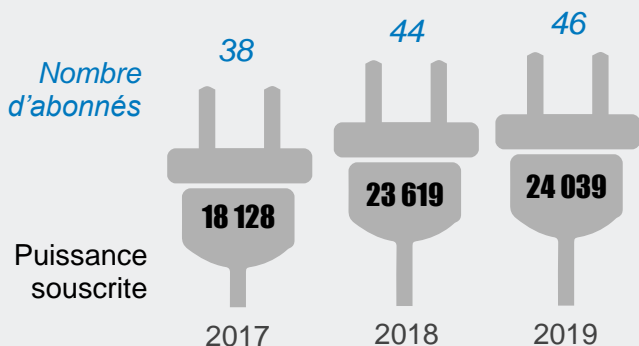
ÉNERGIE LIVRÉE



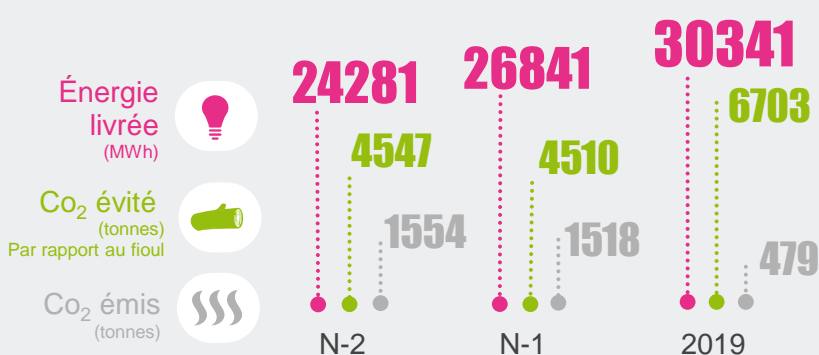
MIX ÉNERGÉTIQUE



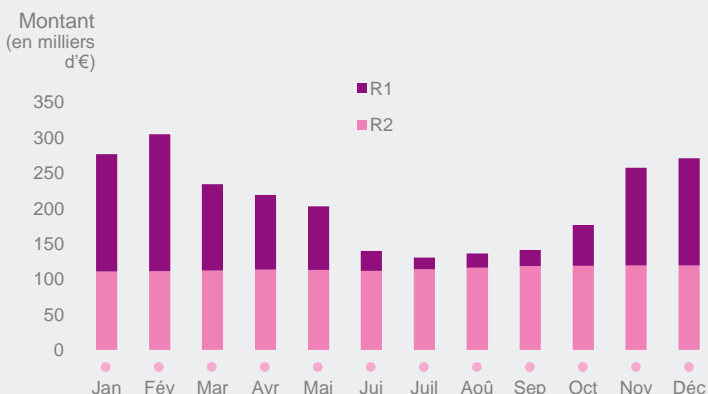
ABONNÉS ET PUISSANCE



BILAN CARBONE

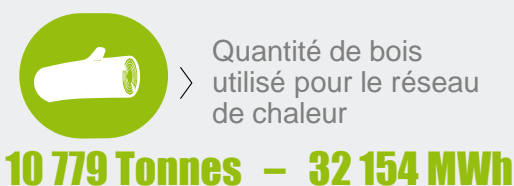


MONTANT MENSUEL FACTURÉ AUX ABONNÉS

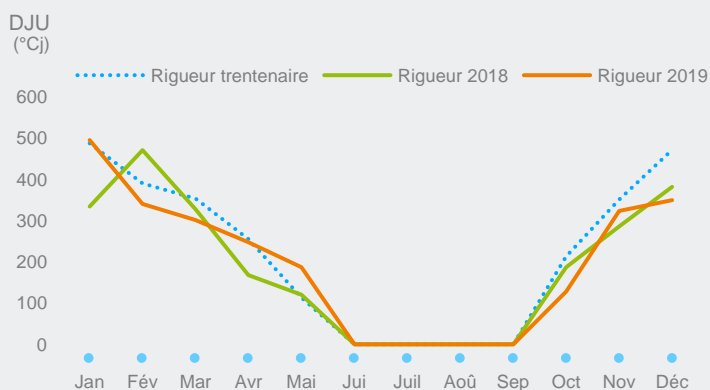


EMPLOIS DANS LA FILIÈRE BOIS

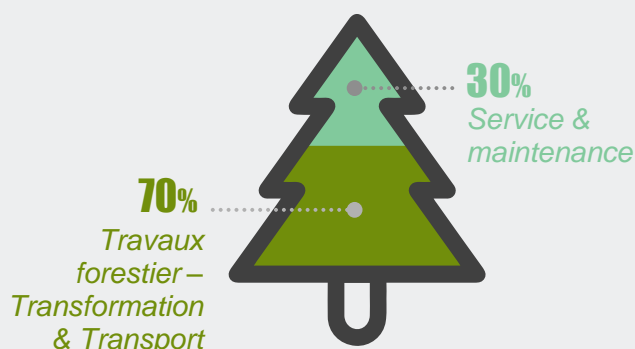
« La filière-bois représente en France **440 000 emplois** Fédération Nationale du Bois, Amorce, France Biomasse... »



ÉVOLUTION ANNUELLE DJU



Répartition des emplois créés par la filière bois locale



1. FICHE D'IDENTITE	7
1 - CHIFFRES CLES	8
2 - VOS INTERLOCUTEURS	9
3 - LES POINTS FORTS DU RESEAU	10
2. LES FAITS MARQUANTS	11
1 - LES FAITS MARQUANTS 2018	12
2 - LES POINTS BLOQUANTS 2018	13
3. LES PERSPECTIVES	15
1 - EVOLUTIONS A L'ETUDE	16
2 - DEVELOPPEMENT	16
4. BILAN ABONNES	19
1 - MISES EN SERVICE (RACCORDEMENTS)	20
2 - RESILIATIONS ET DERACCORDEMENTS	20
3 - AJUSTEMENT DES PUISSANCES SOUSCRITES	20
4 - SYNTHESE DES VENTES 2018	20
5. BILAN DEVELOPPEMENT DURABLE	23
1 - MIXITE DU RESEAU – TAUX D'ENR	24
2 - TONNES DE CO ² EVITEES	24
3 - PROVENANCE DU BOIS	25
4 - QUALITES DES REJETS ATMOSPHERIQUES	25
6. BILAN D'EXPLOITATION	27
1 - EVOLUTIONS CONTRACTUELLES	28
2 - BILAN HUMAIN	29
3 - BILAN CLIMATIQUE	29
4 - BILAN ENERGETIQUE	31
5 - BILAN TECHNIQUE	34
7. BILAN FINANCIER	37
1 - DETAIL DES VENTES ET EVOLUTION DES REDEVANCES	38
2 - ACHAT ENERGIE PRIMAIRE	40
3 - CALCUL DES REDEVANCES AU DELEGUANT	41
4 - SUIVI DU COMPTE GER	43
5 - COMPTE D'EXPLOITATION SIMPLIFIE	44
8. ANNEXES	46

—
01

FICHE D'IDENTITE
—



1 - Chiffres Clés

Au terme d'un contrat de délégation de service public daté du 13 février 2008, la ville de Saint-Etienne a confié la distribution publique de froid et de chaleur dans le quartier de Châteaureux au groupement d'entreprise ENGIE Energie Services Cofely (anciennement GDF SUEZ Energie Services) – (51%) et Coriance (49%) pour une durée de 25 ans.

La société VIA CONFORT, dédiée aux obligations du contrat de DSP, a été créée le 25 avril 2008 :

En date du 6 octobre 2016, Coriance a cédé l'ensemble de ses actions VIACONFORT à ENGIE Cofely Service – Cofely. ENGIE Cofely est donc devenu l'actionnaire unique de VIACONFORT.

VIA CONFORT

- Statut juridique : Société par actions simplifiée, Catégorie 5710
- Capital : 1 100 000 Euros
- Identifiant Siret : 504 404 047 RCS SAINT ETIENNE
- Président : Michel MATHIEU

La compétence « Réseau de chaleur » a changé de collectivité en 2016. Saint-Etienne Métropole est devenu l'autorité délégante à la place de la ville de Saint-Etienne.

VIA CONFORT est composé :

- D'un réseau de chaleur.
- D'un réseau d'eau glacée uniquement dans le périmètre de la ZAC de Châteaureux.

Mixité contractuelle de tarification de R1 chaud.



2 - Vos interlocuteurs



Philippe MOUNIER, Manageur d'Actifs,
ENGIE Cofely
philippe.mounier@engie.com



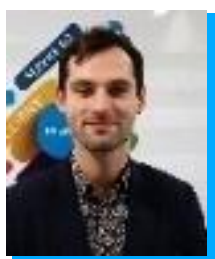
Florent TEYSSOT, Responsable de Département
ENGIE Cofely
Florent.teyssot@engie.com



Stéphane CHAPPUIS, responsable d'équipe d'exploitation
ENGIE Cofely
Tél : 04 77 56 29 00
fabien.bousbaa@engie.com



Frédéric BARALON, Comptabilité
ENGIE Cofely
Tél : 04 77 56 29 00
frederique.baralon@engie.com



Melvyn RAYMOND, Ingénieur Commercial,
ENGIE Cofely
melvyn.raymond@engie.com

3 - Les Points forts du réseau

Les principaux points forts des réseaux de chaud et de froid de VIACONFORT :

- Une production d'énergie basée sur une mixité à dominante d'énergie renouvelable.
- Une provenance locale de la biomasse : Loire (42) et Haute Loire (43).
- Une implantation de chaufferie à l'entrée de ville permettant une facilité d'accès pour les livraisons tout en étant proche du cœur de ville.
- Un réseau qui s'est fortement développé en dehors du périmètre de la ZAC de Châteaureux qui a permis de faire face au retard d'édification de la ZAC.
- Une production d'eau glacée centralisée implantée au cœur de la ZAC.
- Valorisation, dans le réseau, d'énergie thermique fatale issue d'une cogénération implantée à proximité de la chaufferie par un producteur autonome

02

LES FAITS MARQUANTS



1 - Les faits marquants 2019

Les principaux faits marquants 2019 sont :

- Le processus de revoyure s'est poursuivi sur l'année 2019. La synthèse a fait l'objet d'un avenant N°6 à la DSP en toute fin d'année.
- La chaufferie WEISS a été mise en service après essai industriel au premier semestre 2019. Cette période a également été marquée par des opérations de mise au point des équipements.
- Mise en service de 2 nouveaux postes de livraison de chaleur en 2019:
 - SD Laques
 - Bâtir & Loger – Le Bérard
 Aucun poste de livraison de froid n'a été mis en service en 2019
- Le producteur autonome a permis d'importer de la chaleur EnR en décembre 2019 par l'utilisation de gaz Biométhane avec certificat d'origine garantie
- L'année 2019 est marquée par une rigueur climatique moyenne en légère hausse par rapport à 2018 avec 2 326 DJR pour une valeur trentenaire à 2 632 DJR soit une rigueur 2019 établie à 0,88 :
 - 1 526 DJR sur la période du 1er Janvier au 20 Mai
 - 800 DJR sur la période du 1er Octobre au 31 Décembre.

- Les ventes MWh CHAUD ont été assurées à 82 % à partir d'énergie renouvelable dont 75,7% d'origine Biomasse. L'import de chaleur EnR depuis le producteur autonome représente 6,5%.



- Les ventes MWh FROID ont dépassé les 3 000 MWh en 2019 grâce aux raccordements réalisés en 2018. Toutefois, elles restent nettement inférieures aux ventes prévisionnelles
- Les souscriptions FROID, bien qu'en progression restent en retrait par rapport au prévisionnel:

Souscription froid (prévisionnel 2019 DSP)	<i>10 102 kW</i>
Souscription froid (réel au 31/12/2019)	<i>4 648 kW</i>
Ecart de PS	- 5 454 kW



2 - Les points bloquants 2019

La revoyure de la DSP qui doit se conclure par la signature de l'avenant n°6 en début d'année 2020 lève de nombreuses difficultés dont :

- A la demande de la collectivité, la modification de la méthode de répercussion de la taxe TICGN pour qu'il ne soit plus facturé à l'euro l'euro mais suivant la mixité contractuelle,
- L'intégration de la CTS « Contribution Tarifaire Stockage » dans le R1_{taxes}
- Le déplafonnement de la taille du puit de chaleur.

Toutefois certains points restent bloquant pour la poursuite du développement du réseau et notamment :

- Les durées d'amortissement pour les raccordements de densification n'a pas été traité dans l'avenant n°6. Les durée d'amortissement définies dans l'avenant n°5 ne semblent pas s'appliquer aux raccordements de densification

—
03

LES PERSPECTIVES
—



1 - Evolutions en cours ou à l'étude

1.1. - IMPORTATION CHALEUR DEPUIS COGENERATION.

L'avenant N°4, signé le 21 avril 2017, acte les conditions d'implantation sur le site de la chaufferie VIACONFORT, d'une cogénération par un producteur autonome.

Cet équipement a été mis en service le 27 novembre 2018. Aujourd'hui l'avenant N°4 précise une importation de chaleur plafonnée à 5000MWh par an en moyenne sur 3 ans.

Les capacités de la cogénération installée par le producteur autonome étant nettement supérieures au plafond contractuel, la suppression du plafond devra être étudié pour faire face aux nouvelles extensions demandées.

1.2. - SUPERVISION PRODUCTION EAU GLACEE

Le système de supervision de la production d'eau glacée ait devenu obsolète. Son remplacement qui était prévu en 2019 a été repoussé à 2020 suite à des difficultés avec le constructeur des groupes froid et avec Orange. Cette évolution a 2 objectifs :

- Disposer d'une vision complète sur site, au 35 rue Montat, depuis un PC de supervision
- Faire évoluer la technologie du superviseur de la production d'eau glacée vers celle utilisée par la chaufferie. Cela nous permettra de remonter les informations sur le superviseur Chaufferie mais aussi à l'extérieure du site de manière sécurisée.

2 - Développement

Pour rappel, le développement de VIA CONFORT concourt à plusieurs objectifs :

- Faire bénéficier au plus grand nombre des avantages du réseau de chaleur
- Assurer la stabilité des prix, en permettant de répartir les investissements sur un panel plus importants
- Compenser les futures baisses de puissance, liées aux travaux énergétiques

2.1. - DENSIFICATION DU RESEAU

Les raccordement des bâtiments suivants sont en cours d'étude et dans l'attente de l'avancement des projets :

- Projet mixte « Le gingko »
- Groupe scolaire Verrerie
- Ilot 24 rue de la Montat + Cité nouvelle
- Groupe Scolaire Monge

- Ilot tête du soleil
- Ilot Cugnot
- Ilot « Ferdinand »

Les piste de densification de l'extension soleil restent d'actualité :

- MAPAD du Soleil
- La grande Mosquée de Saint-Etienne
- L'Amicale du Soleil
- Ilot « Stronglight »
- Ilot « Rocher »
- Projet « Pop-up »
- Futur Boulodrome
- Ilot « Beaunier »

2.2. - EXTENSION MANUFACTURE

Cette extension a pour objet d'alimenter les bâtiments du quartier dit « Cité du Design/Manufacture », conformément au schéma directeur. La majorité de ces bâtiments appartiennent à des entités publics, qui ne sont d'autres que :

- La Métropole et la ville de Saint Etienne,
- L'EPASE
- L'Université Jean MONNET

L'intérêt premier de cette extension, est de faire bénéficier ces bâtiments d'une énergie **renouvelable, produite et acheminée localement**.

C'est aussi la confirmation de **l'engagement** des pouvoirs publics locaux, de participer concrètement **à la transition énergétique** de leurs territoires, qui plus est, dans un quartier assurant déjà, le **rayonnement international** de Saint-Etienne.

Le potentiel identifié est ainsi estimé à **5.8 GW**, pour environ **11 GWh** répartis en **26** points de livraison.

Dans cette optique une demande de subventions a été déposée à l'ADEME en 2019 associant les extension « Manufacture » et « Tréfilerie ». Le retour de l'ADEME ne permet pas d'envisager d'équilibre économique sur ce périmètre. Une nouvelle demande de subvention avec le seul périmètre de l'extension « Manufacture » sera déposé début juin 2020. La réponse de l'ADEME est attendu pour septembre

Il est important de noter que ce projet nécessitera la signature d'un avenant pour contractualiser sur le même schéma que l'avenant établi pour l'extension « Soleil ».

2.3. - EXTENSION « TREFILERIE » & « MONPLAISIR »

L'étude de faisabilité et la demande de subventions formulée auprès de l'ADEME sur l'extension « TREFILERIE » n'ont pas permis de trouver d'équilibre économique dans le contexte actuel. Cette extension n'est donc plus une cible à cours terme.

L'intérêt du quartier MONTPLAISIR, est qu'il est majoritairement résidentiel, avec une forte densité. Cela aura pour avantage de dynamiser le nombre de logements alimentés par VIA CONFORT ; Poussant ainsi le service public de la Métropole, directement chez l'habitant. Cette piste de développement reste donc un objectif à moyen et long terme

04

BILAN ABONNES

1 - Mises en Service (Raccordements)

En 2019, les sous-stations suivantes ont été raccordées et mises en service :

	Puissances souscrites en kW	Date de Mise en Service
Bâtir & Loger – Le Bérard	200	04/04/2019
SD laques	60	13/03/2019

La mise en service progressive de poste WEISS est à 100% depuis septembre 2019

- 1093 kW pour le chaud
- 1 339 kW pour le froid

2 - Résiliations et dé raccordements

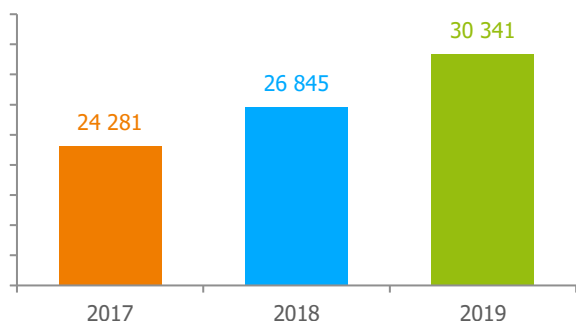
Il n'y a pas eu de résiliation et dé raccordement en 2019 sur le réseau chaud et froid de VIACONFORT

3 - Ajustement des Puissances souscrites

Suite à erreur d'estimation, la puissance souscrite a été immédiatement réajustée de 72 à 60 KW avec effet dès la date de mise en service le 13/03/2019.

4 - Synthèse des ventes 2019

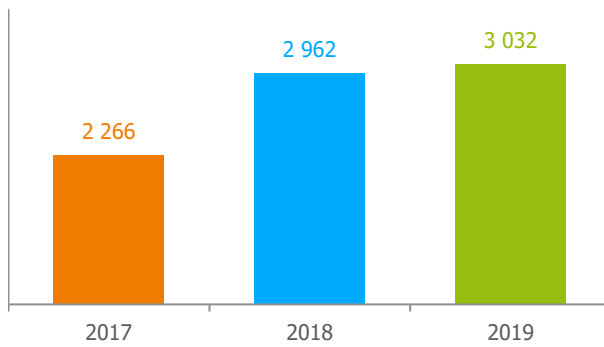
La consommation de chaleur des abonnés continue sa croissance du fait du développement réseau. La rigueur climatique, bien que supérieure à celle de 2018 reste douce en 2019.



30 341 MWh

De chaleur vendus aux abonnés

Les consommations de froid des abonnés sont également en augmentation en 2019 du fait de la montée en charge du bâtiment ilot WEISS.



3 032 MWh

De froid vendus aux abonnés

—
05

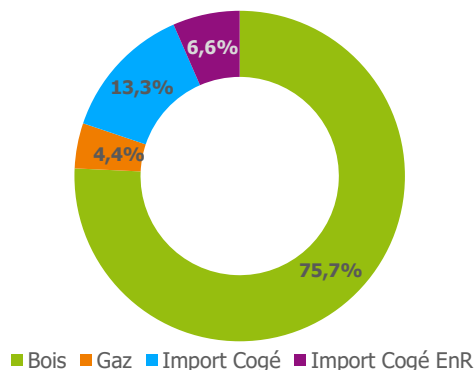
BILAN DEVELOPPEMENT DURABLE

—

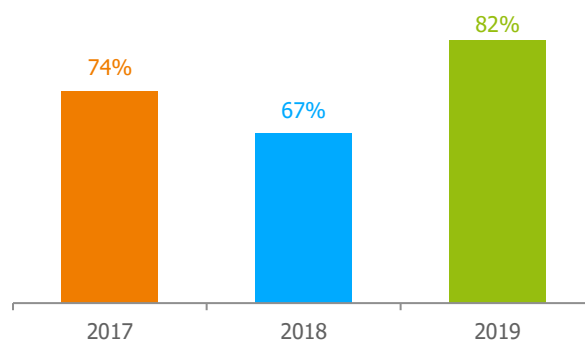


1 - Mixité du réseau – Taux d'EnR

La mixité énergétique 2019 issue du fonctionnement de la chaufferie du réseau de chaleur de Saint-Etienne Châteaureux permet d'obtenir un taux d'énergie renouvelable de 82,2%.



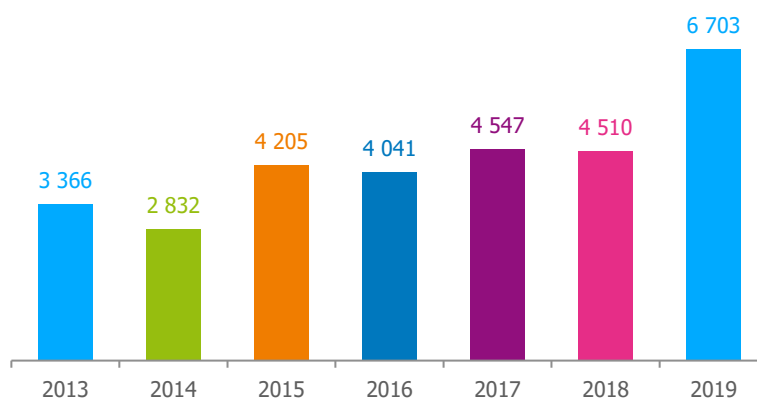
Les 2 chaudières biomasse et l'énergie EnR importée depuis le producteur autonome ont permis d'atteindre le taux d'EnR de la mixité contractuel tarifaire de 82%



2 - Tonnes de CO² évitées

	Energie fournie MWh	Equivalent Gaz - MWhpcs	Tonnes de Co ² évitées
BIOMASSE	29 347	36 231	6 703

6 703 Tonnes
de CO² évitées
Calculé avec un rendement gaz de 90%



3 - Provenance du Bois

	tonnage	MWh	% PCI
PRODUITS FORESTIERS D'AUVERGNE PFA	5 663	17 076	53%
MAURIN	1 631	4 802	15%
SUEZ RV BOIS ROMAIN	1 480	4 443	14%
MOULIN	1 095	3 168	10%
TRANSFO. RHONE ALPES ST MAURICE	537	1 690	5%
LBSA	216	597	2%
FRANCOISE MAGNIER DE MAISONNEUVE	51	168	1%
TRANSFO. DES ALPES GONCELIN	78	160	0%
AGRI SERVICE ENVIRONNEMENT	26	71	0%
TOTAL	10 776	32 174	100%

4 - Qualités des rejets atmosphériques

Des mesures de rejets atmosphériques ont été réalisées sur les chaudières en avril 2018. Les rapports ont été reçus courant du mois de juin 2018.

Voici la synthèse des mesures :

Polluants	Bois COMPTE	Gaz 5MW	Gaz 7MW
Monoxyde de carbone (CO)	39 mg/Nm3	16 mg/Nm3	21 mg/Nm3
Oxydes d'azote (Nox en équivalent NO2)	188 mg/Nm3	51 mg/Nm3	67 mg/Nm3
Poussières Totales	86 mg/Nm3	0,57 mg/Nm3	0,04 mg/Nm3
Oxydes de soufre (SO2)	17 mg/Nm3		
COV non méthaniques (COV)	3,4 mg/Nm3		
Dioxines et Furanes (PCDD - PCDF) - totales	0,014 ng/Nm3		

Les VLE (Valeurs Limites d'Emissions) réglementaires ont évolué en 2018 pour les chaufferie de plus de 20 MW notamment pour la poussière qui est passé de 150 à 50 mg/Nm3.

De nouvelles mesures devront être réalisées sur la chaudière biomasse en 2019 pour confirmer la capacité des installations à respecter cette nouvelle VLE.

Polluants	VLE Biomasse	VLE Gaz
Monoxyde de carbone (CO)	250 mg/Nm3	
Oxydes d'azote (Nox en équivalent NO2)	750 mg/Nm3	150 mg/Nm3
Poussières Totales	50 mg/Nm3	5 mg/Nm3
Oxydes de soufre (SO2)	225 mg/Nm3	
COV non méthaniques (COV)	50 mg/Nm3	
Dioxines et Furanes (PCDD - PCDF) - totales	0,1 ng/Nm3	

Une mesure a été réalisée tout début 2020. Elle confirme que l'installation Biomasse COMPTE-R 5 M respecte la nouvelle VLE pour le polluant « Poussières » :

Polluants	Bois COMPTE
Poussières Totales (mesure du 29/01/2020)	10,9 mg/Nm3

—
06

BILAN D'EXPLOITATION

—



1 - Evolutions Contractuelles

1.1. - AVENANTS AU CONTRAT DSP SIGNES EN 2019

Dans le cadre de la revoyure quinquennale, l'avenant n°6 a été validé lors du conseil communautaire de décembre 2019. Il a été signé le 22/01/2020.

- Cet Avenant n°6 signé en date du 22/01/2020 a pour objet :
 - D'obtenir une vision économique globale de la DSP depuis son origine
 - De rappeler et chiffrer les règles énoncées dans l'avenant n°5 relatif à l'équilibre économie de la DSP suite aux investissements de l'extension Soleil.
 - De préciser le mécanisme de reversement prévu à l'avenant n°4 et de dé plafonner la taille du puit de chaleur.
 - De valider la livraison de froid selon une loi d'eau
 - De définir les modalités de financement de la contribution Tarifaire de Stockage applicable au gaz naturel et d'ajuster les modalités pour la TICGN
 - D'acter l'annulation de l'investissement de la seconde tranche de production de froid suite au retrait de la demande des abonnés.
 - D'acter de la réalité du développement de la ZAC de « Châteaueux »

1.2. - ANNEXES AU CONTRAT DE DSP MISES A JOUR EN 2019

Aucune annexe n'a été mise à jour en 2019 mais l'avenant n°6 prévoit la mise à jour du règlement de service dans les mois qui suivent la notification.

1.3. - RAPPEL DES AVENANTS DEJA NOTIFIES :

- Avenant n°1 du 18 septembre 2009 :
 - Substitution au Groupement de la société VIA CONFORT pour la gestion déléguée du service public de distribution de chaleur et de froid dans le quartier de Châteaueux,
 - Modification de la rédaction des articles 56 et 61.2.1 du Contrat : Diminution des droits de raccordement pour les futurs abonnés de la ZAC de Châteaueux et correction de deux erreurs de plume.
- Avenant n° 2 du 5 Mars 2014 :
 - Remplacement des indices abandonnés et mise en place des indices bois énergie.
 - Encadrement des prix du R1 froid.
 - Simplification facturation R2.
- Avenant n° 3 du 17 Septembre 2015 :
 - Suite à la fin de l'exonération des taxes Gaz pour les consommations des bâtiments à usage d'habitation l'intégration au tarif R1 des nouvelles taxes sur le gaz naturel.

- Avenant n°4 du 21 avril 2017 :
 - L'autorité Délégante autorise le Délégitaire à conclure un contrat avec le Producteur Autonome dans les conditions techniques et économiques précisées dans l'avenant.
 - La mise à disposition au Producteur Autonome d'une partie du terrain dédié à la DSP pour installer une centrale dispatchable.
 - La fourniture de Chaleur par le Producteur Autonome à la Chaufferie de la DSP Via Confort.
- Avenant n°5 du 17 octobre 2017 :
 - Extension du périmètre de la Délégation de Service Public conformément à l'article 9 du Contrat et au schéma directeur décidé par la Collectivité pour permettre l'accès au service public de chaleur à un plus grand nombre de bâtiments.
 - Intégration de nouvelles installations financées par le Délégitaire sur ce nouveau périmètre et de définir les impacts financiers et techniques. (Nouvelle chaufferie Biomasse de 3MW et extensions réseau).

2 - Bilan Humain

2.1. - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION

Le contrat de Délégation de Service Public est placé sous la responsabilité de Philippe MOUNIER, manger d'actifs au sein du service « Production, Distribution d'Energie – PDE) ».

VIACONFORT s'appuie sur l'agence ENGIE Cofely Loire Porte du Sud basée à Villars avec qui il a signé un contrat de conduite et d'entretien pour les équipements des réseaux de chaleur et de froid.

En 2019, Florent TEYSSOT, Responsable de Département, assure le pilotage du contrat pour l'agence ENGIE Cofely Loire Porte du Sud.

Benoît CHAPUIS, Responsable d'Equipe d'Exploitation, assure le pilotage opérationnel. Une équipe spécialisée dans l'exploitation des réseaux de chaleur et des chaufferies biomasse a été construite. Stéphane CHAPPUIS assure son pilotage. Le réseau de Saint-Etienne Châteaureux sera rattachée à cette entité dès le 1^{er} janvier 2020.

Cette organisation devra permettre de spécialiser les techniciens, de mutualiser et développer les compétences.

2.2. - SECURITE

Il n'y a pas eu aucun accident de travail sur les sites de production et d'exploitation des réseaux de chaleur et de froid VIACONFORT.

La politique sécurité d'ENGIE Cofely s'applique sur les différents sites du réseau et dans les procédures d'exploitation.

Les Visites Préventives de Sécurité, les causeries sécurité et autres se poursuivent dans le cadre de l'animation de la politique sécurité du groupe. Elle permet notamment d'améliorer l'aspect comportemental des intervenants mais également de faire évoluer les installations vers toujours plus de sûreté.

2.3. - ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE

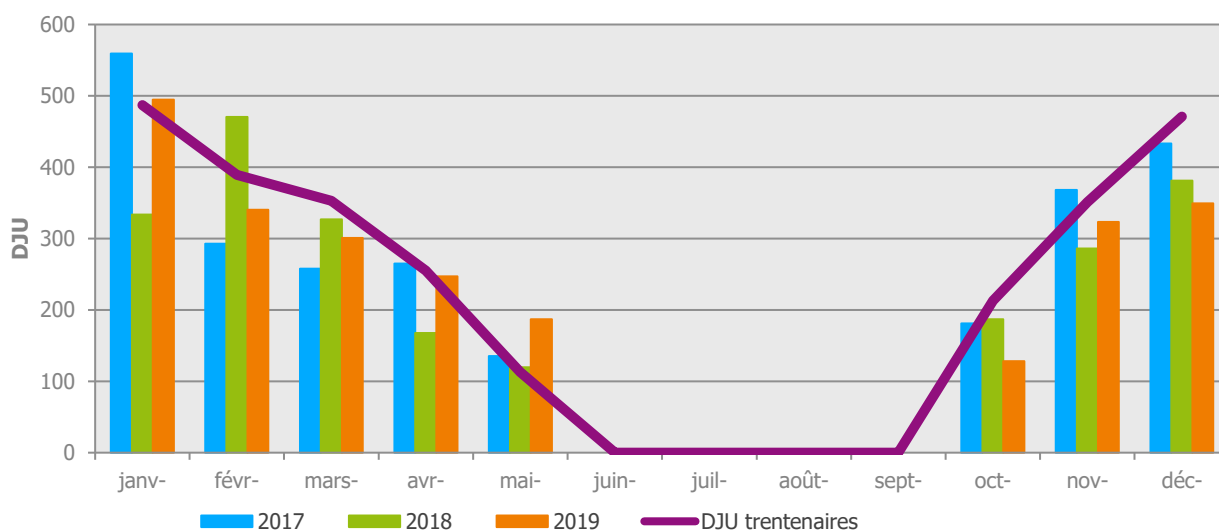


3 - Bilan Climatique

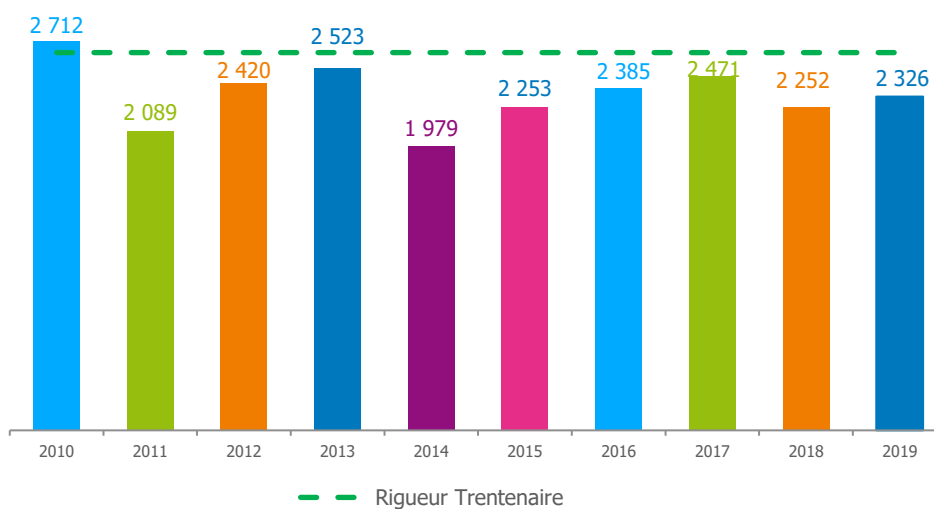
Les tableaux et graphiques ci-après témoignent d'une rigueur climatique proche de la rigueur trentenaire (0.93)

Le tableau suivant présente les DJU sur la période du 01 janvier au 20 mai et du 1^{er} octobre au 31 décembre, période de chauffe pour laquelle il existe des Degrés Jours Trentenaires.

	janv-	févr-	mars-	avr-	mai-	juin-	juil-	août-	sept-	oct-	nov-	déc-	TOTAL
2017	559	293	258	265	136	34	23	39	123	181	368	433	2711
2018	334	470	327	168	120	51	25	33	76	187	286	381	2458
2019	495	340	301	247	187	54	25	40	93	128	323	349	2581
DJU trentenaires	487	389	353	255	113	0	0	0	0	213	351	471	2632



Le tableau l'évolution des données climatiques mensuelles pour la période 2010 à 2019. Ces données proviennent de la station météorologique d'Andrézieux-Bouthéon – Météo France



4 - Bilan Énergétique

4.1. - LES RESULTATS TECHNIQUES CHALEUR

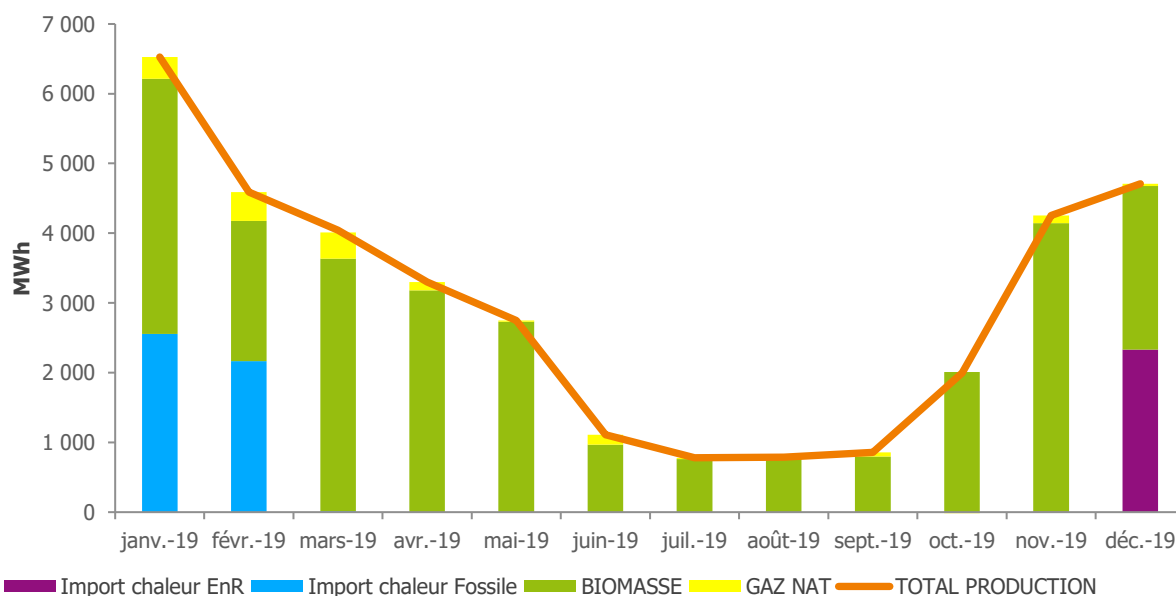
Bilan Énergétique Biomasse	2017	2018	2019
Tonnage Biomasse net	8 517	8 673	10 779
MWh PCI Biomasse net	23 352	23 298	32 154
MWh utiles Biomasse	19 907	19 747	27 010
Rendement Biomasse	85%	85%	84%

Bilan Energétique Gaz	2017	2018	2019
MWh PCS Gaz Naturel	8 402	8 207	2 587
MWh PCI Gaz Naturel	7 562	7 386	2 328
MWh utiles Gaz Naturel	6 967	6 621	1 581
Rendement Gaz	92%	90%	68%

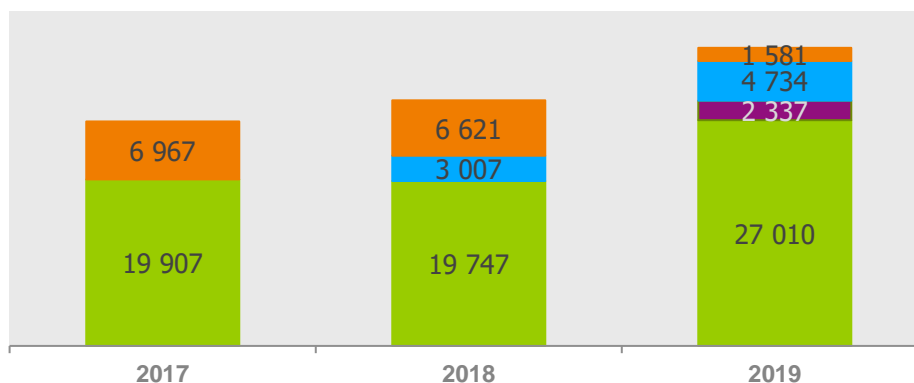
L'énergie produite par les chaudières gaz est calculée par déduction de l'énergie totale départ réseau, des énergies mesurées sur les chaudières biomasse et de l'énergie importée. L'évolution de ce calcul est à surveiller car le résultat 2019 est peu réaliste.

Bilan distribution réseau de Chaleur	2017	2018	2019
Besoins usagers (MWh utiles)	24 281	26 845	30 341
Production chaufferie (MWh utiles)	26 874	29 375	33 325
Rendement Distribution	90%	91%	91%

Le graphique ci-après présente les énergies produites mois par mois par chacune des sources d'énergie. On note le démarrage de l'injection de chaleur fournie par le producteur autonome à partir de novembre 2019.



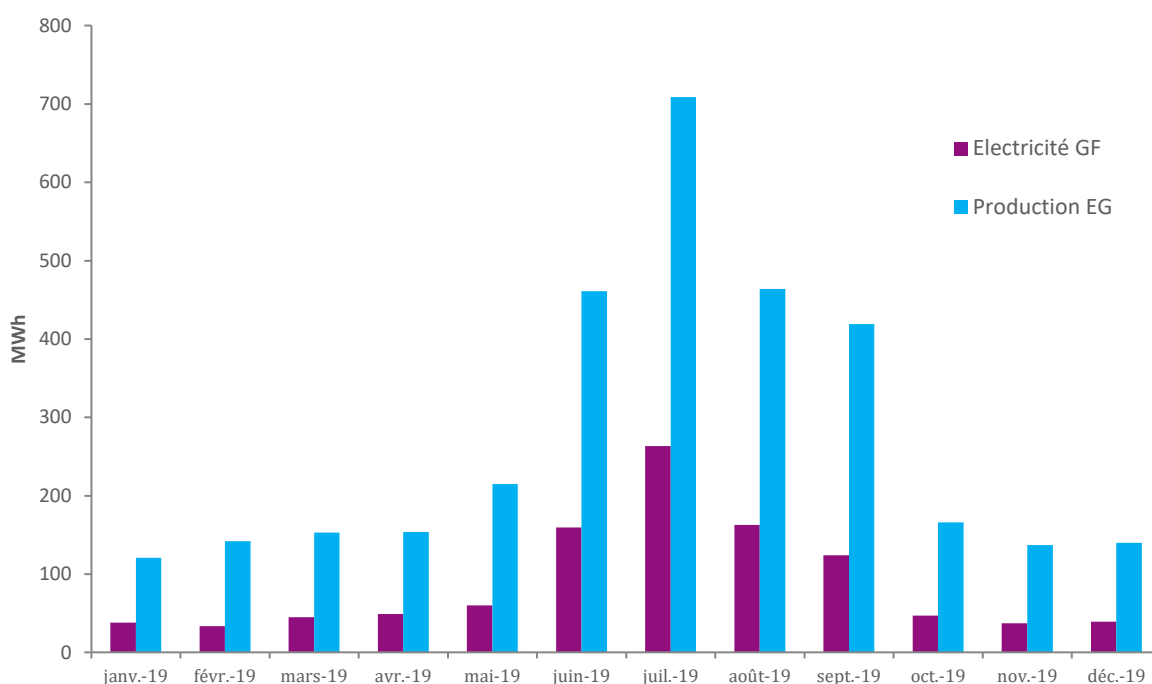
- On notera la nette évolution de la production de chaleur en 2015 liée au développement du réseau dans le quartier Monthieu et Chavanel



4.2. - LES RESULTATS TECHNIQUES FROID

Calcul COP Groupes frigorifiques	2017	2018	2019
MWh Electriques Groupes Frigo	720	1 012	1 060
MWh frigorifiques produits	2 266	2 962	3 032
COP Groupes Frigorifiques	3,15	2,93	2,86

Bilan Global réseau froid	2017	2018	2019
Besoins usagers (MWh utiles)	2 266	2 962	3 032
MWh électriques globales	1 010	1 352	1 493
EFF global	2,24	2,19	2,03



5 - Bilan technique

5.1. - LE RESEAU

Une réparation du regard de chambre au carrefour de la rue Mimard et de la rue de la Montat suite à réclamation de la STAS ay près de Saint-Etienne Métropole. Ce travaux devront certainement être réalisé la nuit.

5.2. - LES TRAVAUX GER

Les travaux GER comptabilisé sur l'exercice 2019 sont listés ci-après :

	N° Chantier	Descriptif
janv.-19	2353467	Réparation fuite réseau dans chambre à vannes rue Lebois
janv.-19	2461247	Réparation panne bus de communication secteur CASINO
janv.-19	2497893	Fourniture et pose de barreaux de grille
janv.-19	2497897	Changement bornier d'un composant d'alarme à incendie
janv.-19	2498044	Fuite réseau du 30-31/07/2017
janv.-19	2498049	Fourniture pièce de remise en état biomasse
janv.-19	2498059	Travaux maintenance mécanique/ chaudronnerie suite
janv.-19	2498067	Moteur réseau n°3
janv.-19	2498068	Suite travaux V3V sauter biomasse Compte-R détério
févr.-19	2482327	Remplacement plaques et joints sur échangeur EHPAD
juil.-19	2569361	Sonde pression 1 rue Monthieu et adaptation progra
juil.-19	2586709	Changement programme à distance de COMPT-R pour pi
juil.-19	2586717	Fourniture et changement du faisceau de plaques de
juil.-19	2586719	Réparation d'une fuite réseau SST 5 le fontaineble
juil.-19	2586715	Fourniture et changement du faisceau de plaques de
juil.-19	2586728	Arrêt,vidange,démontage,remontage,remplissage,cont
juil.-19	2543733	Renouvellement du skid charge/décharge du maintien
juil.-19	2586724	V2V SAN REMO
sept.-19	2586721	Réparation fuite d'eau mesure de dépression sur ch
déc.-19	2586723	Changement sonde de fumée détériorée biomasse comp
déc.-19	2586713	Changement du servo-moteur sst 22 GS SOLEIL
déc.-19	2675210	Changement servomoteur et presse-étoupe SST n8 Fon

5.3. - LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

OBJET	Organisme	Dernier Contrôle	Prochain Contrôle
Compresseur AC CH5MW (pression - contrôle)	APAVE	2019	2022
Compresseur AC CH5MW (pression - décennale)	APAVE	2019	2029
Compresseur AC CH3MW (pression - contrôle)		2018	2021
Compresseur AC CH3MW (pression - décennale)		2018	2028
Mesures d'exposition aux nuisances chimiques (poussières de bois)	APAVE	2019	2020
Vérification des installations électriques	APAVE	2019	2020
Extincteurs et blocs de secours	AED	2019	2020
Contrôle des rejets atmosphériques	APAVE	2018	2020
Détection gaz	OLDHAM	2019	2020
Efficacité énergétique Ch GAZ	APAVE	2018	2020

—

07

BILAN FINANCIER

—

1 - Détail des ventes et évolution des redevances

R1 chaud

Mois	R1 Chaud		
	MWh CH	R1 €HT	R1 €HT/MWh
Réglu TICGN N-1		0,00	
Janvier	4 406	165 709,66	35,30
Février	5 167	193 444,58	37,44
Mars	3 271	121 910,17	37,27
Avril	2 851	105 544,02	37,02
Mai	2 433	89 412,75	36,75
Juin	756	27 888,84	36,89
Juillet	457	16 854,16	36,88
Août	536	19 794,48	36,93
Septembre	627	22 835,34	36,42
Octobre	1 602	57 963,79	36,18
Novembre	3 944	138 355,52	35,08
Décembre	4 291	151 429,39	35,29
Réglu TICGN N		730,54	
Régule CTS 2018 et 2019		21 021,44	
Total 2019 N	30 341	1 132 894,68	37,34
Ecart 12-2018	225	6 941,01	
Ecart 12-2019	1 265	-24 009,80	
CE	31 831	1 115 825,89	

R2 chaud

Mois	R2 Chaud		
	Kw	R2 CH € HT	€ HT/KW
Janvier	23 619	110 930,57	56,36
Février	23 619	111 246,06	56,52
Mars	23 679	112 028,64	56,77
Avril	23 879	113 270,58	56,92
Mai	23 879	113 206,36	56,89
Juin	23 879	111 753,72	56,16
Juillet	23 879	113 743,64	57,16
Août	23 764	116 245,53	58,70
Septembre	23 979	118 276,39	59,19
Octobre	24 039	118 692,41	59,25
Novembre	24 039	119 152,59	59,48
Décembre	24 039	119 452,70	59,63
Ristourne cogé et puis de chaleur		-49 548,06	
Régule avenant n° 5		37 706,32	
Total 2019 N	23 858	1 366 157,45	57,26
Ecart 12-2018		1 886,63	
Ecart 12-2019		-2 694,19	
CE		1 365 349,88	

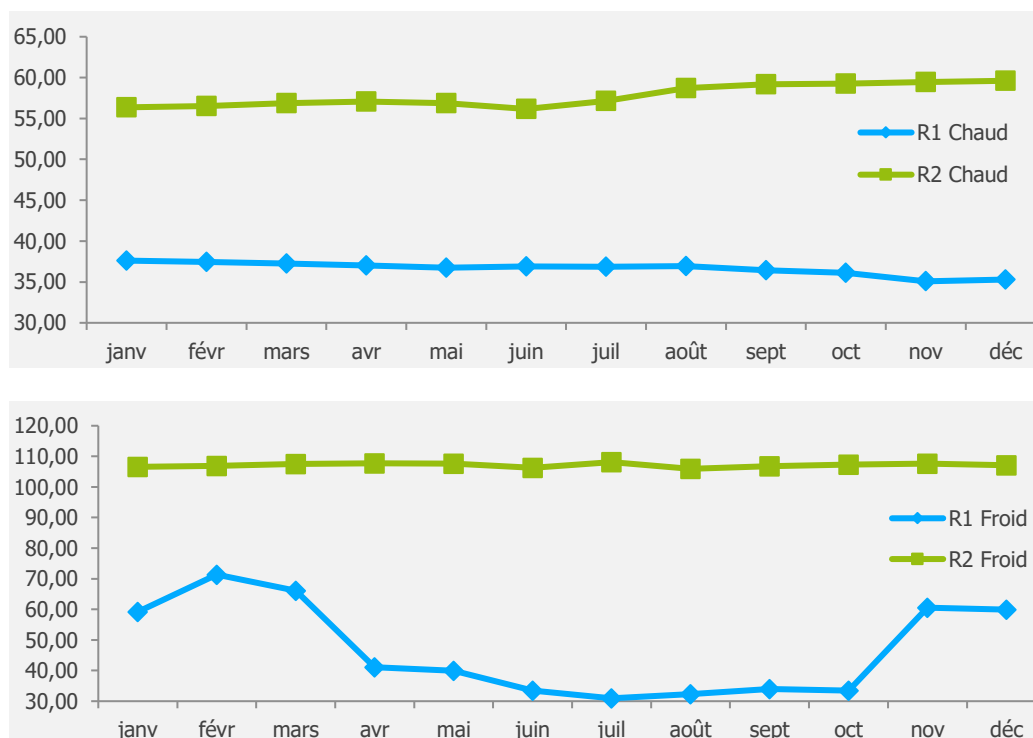
R1 froid

R1 Froid			
Mois	MWh Fr	R1 €HT	R1 €HT/MWh
Réglul 2018		0,00	
Janvier	101	8 345,99	82,63
Février	134	12 707,00	94,83
Mars	134	11 510,62	85,90
Avril	141	5 906,09	41,89
Mai	194	8 274,73	42,65
Juin	483	19 228,51	39,81
Juillet	612	21 974,31	35,91
Août	523	24 442,91	46,74
Septembre	305	14 030,86	46,00
Octobre	194	9 607,43	49,52
Novembre	110	9 268,82	84,26
Décembre	101	10 116,40	100,16
Total 2019 N	3 032	155 413,67	51,26
Ecart 12-2018	-22	-5 723,71	
Ecart 12-2019	-3	-1 844,68	
CE	3 007	147 845,28	

R2 froid

R2 froid			
Mois	Kw	R2 F € HT	€ HT/KW
Janvier	4 365	38 779,39	106,61
Février	4 365	38 888,51	106,91
Mars	4 365	39 099,48	105,05
Avril	4 365	39 197,70	107,76
Mai	4 365	39 143,13	107,61
Juin	4 365	38 641,16	105,00
Juillet	4 365	39 325,01	104,99
Août	4 365	38 528,39	105,92
Septembre	4 648	41 367,20	106,80
Octobre	4 648	41 405,94	106,90
Novembre	4 648	41 572,49	107,33
Décembre	4 648	41 677,06	107,60
Total 2019 N	4 459	477 625,46	107,11
Ecart 12-2018		147,13	
Ecart 12-2019		-104,57	
CE		477 668,02	

VIACONFORT - Evolution des montants des redevances en 2019												
	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19
R1 Chaud - €ht/MWh	37,61	37,44	37,27	37,02	36,75	36,89	36,88	36,93	36,42	36,13	35,08	35,29
R2 Chaud - €ht/kW/an	56,36	56,52	56,89	57,06	56,89	56,16	57,16	58,70	59,19	59,25	59,47	59,61
R1 Froid - €ht/MWh	59,19	71,35	66,11	41,14	39,93	33,47	30,94	32,30	33,99	33,44	60,50	59,88
R2 Froid - €ht/kW/an	106,61	106,91	107,49	107,76	107,61	106,23	108,11	105,92	106,80	107,33	107,60	107,12



La régularisation de la redevance R1_{TICGN} 2019 a été réalisée début 2020. Cette régularisation a fait l'objet d'une facturation complémentaire totale de 730,54 €ht. La régularisation de la redevance R1_{TICGN} 2018 qui avait été temporisée pendant la période de revoiture quinquennale a finalement été facturée avec les consommations d'août 2019 est de 12 535,32 €ht.

2 - Achat Energie Primaire

BIOMASSE

Viaconfort - Factures Biomasse				
	T	Mwh	€/Mwh	€ht
janvier-19	1 690,29	4 755,56	22,62	107 580,38
février-19	949,85	2 577,17	22,65	58 368,83
mars-19	1 344,62	4 163,13	22,64	94 259,69
avril-19	1 286,50	4 007,36	22,76	91 192,65
mai-19	823,84	2 757,60	22,82	62 926,90
juin-19	257,45	813,75	22,91	18 642,89
juillet-19	325,65	1 062,73	23,04	24 485,28
août-19	287,95	936,14	23,01	21 542,58
septembre-19	299,23	910,91	22,07	20 100,56
octobre-19	812,95	2 435,40	22,33	54 371,40
novembre-19	1 727,36	4 980,62	22,60	112 541,73
décembre-19	973,30	2 773,57	22,67	62 880,49
Total	10 778,98	32 173,93	22,65	728 893,38
Ecart 12-2018		326,61	-61,99	-20 246,32
Ecart 12-2019		903,39	20,73	18 725,25
CE	10 778,98	33 403,94	-18,61	727 372,31

GAZ NATUREL

VIACONFORT - Factures Gaz		
	kWh	€ht
janvier-19	489 493	21 856,74
février-19	530 954	23 487,38
mars-19	539 437	23 862,07
avril-19	202 356	8 760,73
mai-19	66 513	2 881,23
juin-19	201 404	8 604,88
juillet-19	46 224	1 852,17
août-19	26 783	1 081,53
septembre-19	94 780	3 699,30
octobre-19	41 148	1 582,69
novembre-19	213 437	8 339,94
décembre-19	134 271	5 291,82
Total	2 586 800	111 300,48
Ecart 12-2018	18 832	572,67
Ecart 12-2019	13 305	488,79
CE	2 618 936,09	112 361,95

CHALEUR
IMPORTATION
COGENERATION

Importation Chaleur Cogénération		
	MWh	€ht
janvier-19	2 554,50	66 884,90
février-19	2 166,10	56 082,78
mars-19	27,10	701,65
avril-19	0,00	0,00
mai-19	0,00	0,00
juin-19	0,00	0,00
juillet-19	0,00	0,00
août-19	0,00	0,00
septembre-19	0,00	0,00
octobre-19	0,00	0,00
novembre-19	12,20	310,41
décembre-19	2 302,90	57 582,39
Total	7 063	181 562,13
Ecart 12-2018	-130,75	-3 423,46
Ecart 12-2019	198,60	6 063,48
CE	7 130,65	184 202,15

ELECTRICITÉ CHAUFFERIE

VIACONFORT - Electricité Chauffage		
	Kwh	€ht
janvier-19	112 893	22 711,84
février-19	78 481	15 066,79
mars-19	85 491	12912,,5
avril-19	77 522	8 225,89
mai-19	71 022	7 267,20
juin-19	40 379	3 996,10
juillet-19	33 001	3 602,45
août-19	36 727	3 917,14
septembre-19	41 323	4 349,11
octobre-19	58 076	5 944,99
novembre-19	93 264	11 798,95
décembre-19	80 133	10 740,08
Total	808 312	97 620,54
Ecart 12-2018		-5 667,52
Ecart 12-2019		5 130,95
CE		97 083,97

ELECTRICITÉ PRODUCTION FROID

VIACONFORT - Electricité Production froid		
	Kwh	€ht
janvier-19	81 859,00	7 707,45
février-19	64 153,00	5 921,33
mars-19	73 479,00	6 719,38
avril-19	72 983,00	5 660,20
mai-19	83 700,00	6 472,72
juin-19	203 444,00	16 617,73
juillet-19	324 841,00	26 527,61
août-19	215 009,00	17 277,91
septembre-19	138 224,00	10 765,72
octobre-19	94 268,00	7 283,17
novembre-19	69 721,00	6 624,64
décembre-19	73 266,00	6 754,02
Réglu CSPE		-20 273,73
Total	1 494 947	104 058,15
Ecart 12-2018	-30 088,90	-2 475,61
Ecart 12-2019	-41 835,17	-3 855,67
CE	1 423 022,93	97 726,87

3 - Calcul des redevances au Déléguant

L'article 55.1 de contrat de DSP précise le calcul de la redevance annuelle fixe que doit verser le délégataire à la collectivité : 2% du montant des factures de chaleur et de froid TTC.

Le montant de la redevance 2018, exigible en 2019 et enregistré dans la comptabilité de VIACONFORT en 2019 pour un montant de 61 623 €, est porté en ligne 7 du compte de résultat. Elle correspond à la provision passée en décembre 2019 et de l'impact de l'écart d'estimation de décembre 2018

Redevance Déléguant 2018 payée en 2019	
réel 2019	67 922,94
Ecart 12-2018	-5 690,00
Ecart 12-2019	-609,94
CE	61 623,00

Le montant de la redevance 2019, exigible en 2020 est calculé de la manière suivante :

	VIACONFORT -Rdv Déléguant 2019			
	CA Annuel	Rdv 2%	TVA	Rdv 2%
	€ht	€ht	%	€ttc
R1 Chaud	1 132 894,68	22 657,89	5,5%	23 904,08
R2 Chaud	1 366 157,45	27 323,15	5,5%	28 825,92
R1 Froid	155 413,67	3 108,27	20,0%	3 729,93
R2 Froid	477 625,46	9 552,51	20,0%	11 463,01
TOTAL	3 132 091,26	62 641,83		67 922,94

4 - Suivi du Compte GER

Le solde du fonds de renouvellement au 31/12/2019 est calculé ci-après :

- Au crédit : Recettes GER calculées avec la somme de 13% du chiffre d'affaire R2 Chaud et de 12% du chiffre d'affaire R2 froid. (Détails en annexe 8 du présent rapport).
- Au débit : Les dépenses GER 2019 (détails en annexe 8 du présent rapport).

	CA R2 en €ht	Recette GER
Chaud 13,0%	1 365 349,88	177 495,48
Froid 12,0%	477 668,02	57 320,16
TOTAL 12,7%	1 843 017,90	234 815,65

Solde GER au 31/12/2018	543 959,25
Recette GER 2018	234 815,65
Dépenses GER 2018	-80 485,42
Solde GER au 31/12/2018	698 289,48

5 - Immobilisations 2019

En 2019, les lignes d'immobilisation suivantes ont été mises en service :

Désignation	Montant HT	Date de Mise en service
Extension réseau/chaufferie Biomasse complément	237 297,58	01/10/2018
Mise en place loi d'eau sst froid	3 373,75	01/01/2019
B&L – Le 8 mai	4 353,55	01/06/2019
TOTAL	245 024,88	

La liste des biens de retour complète (liste des matériels) est jointe en annexe 10.

6 - Compte d'Exploitation simplifié

POSTES COMPTABLES	Détail	2017	2018	2019
CA exploitation	Ventes R1 Chaud	930 372	983 329	1 115 827
	Ventes R1 Froid	129 650	152 109	147 845
	Ventes biens	1 060 022	1 135 438	1 263 672
	Ventes R2 Chaud	963 068	1 113 769	1 365 349
	Ventes R2 Froid	291 333	420 602	477 668
	Droits de raccordement	221 466	222 177	227 244
	Prestations	1 475 867	1 756 548	2 070 260
TOTAL CA exploitation		2 535 890	2 891 986	3 333 932
Autres produits	Subventions Exploit. Reprise s/prov et amo Divers	220	-	-
1 TOTAL PRODUITS		2 536 109,13	2 891 986,21	3 333 932,39
8 TOTAL CHARGES		1 606 303,08	1 724 853,88	2 032 484,81
9 RESULTAT BRUT EXPLOITATION (av GER)		929 806,04	1 167 132,33	1 301 447,58
11 RESULTAT BRUT EXPLOITATION (ap GER)		930 215,03	1 035 952,11	1 138 110,70
16 RESULTAT AVANT IMPOT		275 365,74	362 778,68	352 253,28
20 RESULTAT NET avant IS		345 109,59	449 712,97	471 563,53

Le compte d'exploitation détaillé est joint en annexe 3

—

08

ANNEXES

—



- 1) Tableau de bord Technique 2019
- 2) Evolution des indices/ Prix moyen de chaleur
- 3) Compte d'exploitation détaillé et liasse fiscale
- 4) Détail des ventes par abonné
- 5) Bilan des achats des énergies primaires
 - Achats de Biomasse
 - Achats de Gaz
 - A chat d'électricité Chaufferie
 - Achats d'Electricité pour production de froid
- 6) Traitement des Cendres
- 7) Contenu en CO²
- 8) Détail du compte GER
- 9) Détail des Immobilisations.
- 10) Liste des biens de retour (matériels).



ENGIE Cofely
Philippe MOUNIER
Le Monolithe - 59 rue Denuzière
69002 LYON, FRANCE
T +33 (4) 77 910 200 –

